



ASSOCIATION SPORT DÉTENTE ENGHIEU



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2015

Le 26 novembre 2015 à 20h les membres de l'Association Sport Détente se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au restaurant du Tennis Club d'Enghien, 33 avenue Danielle Casanova à Saint-Gratien 95210.

- 67 personnes étaient présentes ou représentées. Le quorum étant atteint, l'Assemblée est ouverte. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par Lorenza Bodart-Démoulins
assistée de Michèle Guerra, trésorière
et de Sylviane Saulay, secrétaire

L'ordre du jour était le suivant :

- ❖ Vérification de la feuille de présence et des pouvoirs
- ❖ Rapport moral et approbation.
- ❖ Rapport financier et approbation

RAPPORT MORAL

La Présidente remercie les personnes présentes.

Elle fait ensuite le point sur l'Association pour la saison 2014-2015 :

- Nombre d'adhérentes et d'adhérents : 145 dont 30 nouveaux (record battu !) contre 129 et 24 nouveaux en 2013-2014.
- Décisions suivantes prises lors de la réunion du Comité directeur du 8 septembre 2015 :

- Plafonnement du nombre des inscriptions à 140.
- Cotisation maintenue au même montant toute l'année (Les inscriptions sont d'ores et déjà closes pour cette année à un nombre légèrement supérieur à celui envisagé, à savoir 145 adhérents. La question du paiement de la cotisation en sa totalité toute l'année ne se posera donc pas).
- Le jeudi matin, la participation est limitée à un seul cours.

Il est rappelé que la cotisation est « non-remboursable » et « non-divisible » quelle qu'en soit la raison (maladie, absence prolongée, etc....). Son montant est passé à 120 € comme annoncé. Pour l'année prochaine, la question n'a pas été encore « étudiée » mais l'augmentation ne dépassera pas un ou deux euros.

29 adhérents, inscrits l'année dernière ne sont pas revenus, ou ne sont pas revenus à temps.

Comme envisagé lors de la dernière AG, un cours supplémentaire a été ajouté à partir de la rentrée de janvier 2105, le jeudi matin, cours assuré par Sophie, Pauline prenant en charge les deux cours du vendredi.

Nous rappelons également que nous pouvons fournir une licence aux adhérents qui ont réglé le montant de leur cotisation et uniquement à ceux-ci.

- Il convient à présent d'aborder le sujet des changements survenus à la rentrée et de leurs conséquences :

Dès la première participation, il est demandé de fournir :

- le bulletin d'inscription dûment complété
- un certificat médical de moins de trois mois et
- un chèque du montant de la cotisation.

En échange est remis un bracelet qui devra être porté pendant les cours.

Avantages :

- tout le monde est en règle dès le premier jour et dès novembre le problème des inscriptions est réglé. La Présidente et la Trésorière n'ont plus à réclamer pour obtenir certificats médicaux et chèques. La responsabilité de la Présidente se trouve soulagée.
- Le port du bracelet permet de savoir que la personne concernée est en règle. Les enseignants ne peuvent pas connaître tout le monde. Le port du bracelet est donc une réponse claire et visible (Perte d'un bracelet, 2 € 50).
- Le remplissage soigné des bulletins d'inscription a permis de récupérer un grand nombre d'adresses internet. 85 % des adhérents en possèdent une, ce qui facilite grandement la communication.
- La création du site Sport Détente a donné beaucoup de travail et son utilité, qui n'est peut-être pas évidente pour tous, est pourtant très grande:

- Tout d'abord les informations concernant l'Association, y compris son actualité, y sont présentées,
- La Présidente donnait jusque-là son email personnel et devait répondre à chacun individuellement en répétant les mêmes choses et ce, tout au long de l'année. A présent, les personnes qui cherchent des informations sur l'heure des cours, leur contenu, le montant de la cotisation, les enseignants et la vie de l'association en général trouvent sur le site toutes les réponses aux questions qu'elles se posent.

La Présidente invite celles qui auraient des suggestions concernant le site à lui en faire part.

- Pour ce qui concerne la demande d'un cours au moins une semaine sur deux pendant les périodes de vacances scolaires, elle n'est pas pour le moment à l'ordre du jour. La salle n'est pas souvent libre pendant ces périodes et nos enseignants pas forcément disponibles.
- Grâce à Monsieur Manfredi et à Marie-Claude, nous avons pu disposer de la petite Salle des Fêtes pour partager la galette des rois. Ce lieu nous a paru plus adapté et plus convivial que la salle Belhomme que nous utilisions jusque-là.
- Quant au traditionnel pique-nique si, pour des raisons de sécurité, nous n'avons pu bénéficier de l'île, une fois encore grâce à Patrice Manfredi et à Marie-Claude, nous nous sommes réunis Villa du Lac, lieu tout aussi idyllique.
- La pièce de théâtre « Pendant ce temps là Simone veille... » a rencontré beaucoup de succès auprès de la quarantaine d'adhérents venus assister au spectacle. Cette année, nous verrons une pièce policière « Le dernier coup de ciseaux » le 10 décembre au Théâtre des Mathurins et nous serons 36... malgré les événements actuels. Pour le printemps prochain, nous envisageons un week-end au bord de la mer.
- Selon notre habitude, nous avons également offert des fleurs à nos deux octogénaires.
- Des sacs de toile, portant le logo de Sport Détente, sont proposés, uniquement sur commande, au prix de 9 € (prix de revient pour SDE 15 €).
- Enfin, les consignes habituelles sont rappelées : arriver à l'heure aux cours (importance de l'échauffement), ranger le matériel utilisé (qu'il y ait ou pas un cours ensuite), changer de chaussures, ne pas aller au-delà de ses possibilités dans le nombre de participations aux cours....

VOTE DU RAPPORT MORAL

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat de l'exercice 2014-2015 fait apparaître un excédent de 2137 € 95.

Comme les autres années, nos dépenses les plus importantes proviennent du salaire de nos professeurs et des charges sociales afférentes.

Le reste des dépenses se partage entre la SACEM et la SPRE, le renouvellement ou l'achat de matériel ainsi que les frais liés au pique-nique, à la galette ou autre sortie au théâtre...

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 21h.

Lorenza Bodart-Démoulins
Présidente

Michèle Guerra
Trésorière

Sylviane Saulay
Secrétaire